

Vernache, garnache, grenache

Autor(en): **Henry, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **50 (1986)**

Heft 199-200

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VERNACHE, GARNACHE, GRENACHE

Dans son ouvrage classique, de 1959, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle*, Roger Dion, entre autres choses excellentes, nous a retracé, en un raccourci chronologique suggestif, la pénétration du *grenache* en Occident (1). Ici, en résumé : premières mentions de ce vin nouveau « aux approches de la fin du XIII^e siècle, grand succès en France au XIV^e siècle et pendant une bonne partie du XV^e », et puis « le nom de grenache cesse d'être en usage à partir des dernières années du XV^e siècle ».

Mais R. Dion s'est préoccupé aussi de l'origine du grenache :

« Nul de ces textes [= textes littéraires et textes d'archives mentionnant le vin en question] ne dit en quel pays le « grenache » était récolté, mais plus d'un indice donne un caractère de vraisemblance à l'hypothèse de l'historien allemand, qui proposait de considérer ce nom comme dérivé de celui de la ville de Grenade, capitale jusqu'en 1492, d'un royaume arabe dont faisaient partie, sur le littoral, le port et les salines de Malaga : *Granaticum* donne normalement en français, granache ou garnache » (2).

Et R. Dion renvoie à l'ouvrage bien connu d'Alwin Schultz, *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesänger* (3), vol. I, p. 302, . . . mais il est question, à cet endroit, d'un homonyme, qui n'a rien à voir avec le vin et qui désigne une sorte de manteau ample ; d'ailleurs, quant à l'étymologie même de cet autre *garnache*, le *DEAF* dit sagement : « Mot d'origine incertaine » (4).

Entraîné par cette hypothèse étymologique délétère, R. Dion tire d'abord argument du fait que le terme *alicante* semble avoir remplacé

(1) *Op. cit.*, pp. 318-320.

(2) *Ibid.*, p. 319.

(3) Leipzig, 1879-1880.

(4) *Op. cit.*, G2, col. 285. — R. Dion aurait pu, en revanche, invoquer l'autorité de Scheler : voir, ci-dessous, p. 524 et note 19.

grenache dès le seizième siècle ⁽⁵⁾. Puis, revenant de trois siècles en arrière, il fait appel au

« plus ancien des textes français où soit mentionné le vin grenache : *Tous vins*, écrivait le dominicain Jofroi de Waterford, mort vers 1300, *de tant cum plus aprochent al Orient tant sunt plus fors*. Et il en donnait pour preuve la différence par laquelle *le vin grek et le vin de Cypre, . . . si forz et si haut de vin que mout sunt perrilhous à boire en grant quantité* se distinguaient du *vin vernache, . . . de milhor condition, car il est atemprement fort et flatte* [sic : lire *flaire*, A.H.] *très douchement ains qu'il viengne à la bouche*.

Dans l'esprit de cet auteur, les qualités propres du vin grenache s'expliqueraient donc par l'effet d'un climat plus occidental que celui sous lequel s'élaboraient les vins grecs ; et ce que nous savons du commerce des vins liquoreux vers la fin du XIII^e siècle ne permet guère de douter que ce climat n'ait été celui de l'Espagne méditerranéenne ou celui du Portugal (6). »

On peut cependant déjà s'étonner, car la forme *vernache* ne peut être sortie de *garnache* ; d'autre part, en castillan, *guarnacha* est mentionné pour la première fois en 1613. Mais voyons de plus près le texte en question, le *Segré de Segrez*, dû à Jofroi de Waterford et Servais Copale et qui a dû être composé aux alentours de 1300 (7).

Et touz vins, de tant cum plus aprochent a l'orient, tant sunt plus fors — et ensi entendez vers plogol — et tant cum plus aprochent ver occident et ver bise, tant resunt plus fiebles. Et por ce acunes terres sunt en l'occident et en bise que por defaute de chalor ne portent nul vin, car trop sunt eslongies du solel, si cum est Sasoingne, et Donemarche, et Noreweghe, et Yrlande. Et por ce le vin grek et le vin de Cypre sunt si fort et si haut de vin que mout sunt perrilhous a boire en grant quantitei, s'il ne soient bien atemprez, et bien soifrent la quarte ou la tierce partie d'eive ; tez vin, quant est pur, plus vaut a medecine que a boire.

(5) Mais n'oublions pas qu'entre Grenade et Alicante il y a plus de 300 km, et puis, entre le XIII^e et le XVI^e siècle, le cépage grenache aurait eu tout le temps de s'introduire et de s'établir en Espagne.

(6) R. Dion, *op. cit.*, p. 320.

(7) Je ne sais sur quoi se fonde l'affirmation « mort vers 1300 » appliquée à Jofroi.

Le vin vernache est de milhor condition, car il est atemprement fort et flaire tres douchement [...] [et le texte cite encore dans la suite des vins « forts »] (8).

Même si l'on ne retenait que l'interprétation « dialectique » stricte de R. Dion, il faudrait tenir compte de tout le texte : *et ensi entendez vers plogol* = 'et comprenez qu'il en est de même vers le sud'. On ne voit donc pas pourquoi, s'il le fallait, on ne se tournerait pas aussi bien vers l'Italie que vers l'Espagne, ou plutôt de préférence vers l'Italie, puisque *vernaccia* figure dans la *Divine Comédie* (avant 1321).

Il est par ailleurs bien troublant de constater que la *garnache* (ou *vernache*) médiévale est citée bien plus souvent en compagnie de l'un ou l'autre vin grec (9) qu'avec un vin espagnol ou portugais (10) ; il arrive même que le grenache soit cité nommément comme vin grec (11). Il se peut, naturellement, que les témoins se soient trompés de bonne foi ; la multiplicité des témoignages est quand même impressionnante. Enfin, nous savons aussi qu'après les vins on a transporté les cépages : le grenache a pu être grec, d'abord, pour émigrer ensuite et prendre pied en Italie et en Espagne, et même, à l'époque moderne, en Roussillon, venu là, probablement, de Catalogne.

Concurremment à l'histoire du produit, peut-on préciser davantage l'histoire de ce nom de cépage et de vin ?

Voici les exemples que j'ai pu rassembler : ils concernent d'abord le type *garnache*, sa variante *grenache* et le type *vernache* ; les citations sont classées, autant que possible, dans l'ordre chronologique, sans distinguer nom propre ou nom commun (distinction difficile à établir dans certains cas).

I) Type *Garnache*

1) dernier quart ou fin du XIII^e s.

Ele est du lignage Garnache (Desputoison du vin et de l'iaue)

(8) Paris, B.N., f. fr. 1822, f^o 113 v^o-114 r^o. — Les chapitres du *Segré* consacrés au vin seront bientôt publiés dans la revue *Romania*.

(9) Voir, ci-dessous, nos textes n^{os} I) 2, 8, 11, 12, 13, 14, 18 ; II) 1, 2, 4, 5, 7, 10, 12 ; III) 2, 3 ; encore dans un document de Vercelli cité par Ducange. Voir plus loin ce qui est dit de *vo(i)trinasc*.

(10) Voir cit. I) 5 et 9.

(11) Voir cit. II) 8 et 9. L'analyse du document dont est extraite la citation I, 7 nous dit qu'il est question de « cent trente-sept pièces de vin grec, partie de Grenache [...] ».

- 2) premier quart du XIV^e s.
Grec et garnache avons que tu demandes (débat publié par W. Shepard, *Mél. Jeanroy*, p. 580)
- 3) 1312
[...] *pro 3 sextariis cum dimidio de Garnachia [...] vini de Garnachia* (*Computus thesauri Regis Francor.*, apud Ducange, IV 35a)
- 4) 1315
la queue de garnache (*Ordonnances*, II, 319, apud Godefroy, IX, 722b)
- 5) ± 1316
Vin de Garnace et de Castelle (*Roman du comte d'Anjou*, éd. M. Riques, v. 1154)
[*Et de Garnache et de Castele* : interpolation E de Fauvel, éd. Långfors ; démarque le texte précédent]
- 6) ± 1320
Je veul avoir de la garnache (v. 65) ; *De garnache engloutre et tant boire* (v. 125) (*Watriquet de Couvin*, apud Henry, *Chrest.*, 6^e éd., n^o 96)
- 7) 1321
Garnachio (texte latin, *Actes du Parlement de Paris*, 1^{re} série, de 1254 à 1328, E. Boutaric, t. II, n^o 6234)
- 8) 1337
vins de Garnache, de Crete, de Rochelle (*Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. XII, p. 41)
- 9) ± 1340
vin d'Osoye et de Garnate ⁽¹²⁾ — *vin de Garnate* (*Le Livre des mestiers*, fasc. III, p. 17 et fasc. IV, p. 20)
- 10) 1349
la queue de Garnasche (document parisien, apud Ducange, IV, 35a)
- 11) dernier quart du XIV^e s.
Garnache faut et ganachelle Vin grec et du vin muscadé (Eust. Deschamps, *SATF*, IX, p. 127 et encore V, p. 99)
- 12) dernier quart du XIV^e s.
Et beuvoient par les tavernes a la guernache et a la mellevesie

(12) *Garnate* résulte probablement d'une mauvaise lecture de *garnace*, *t* et *c* étant, comme on sait, souvent très proches dans la graphie médiévale. Voir aussi en II les formes *grenate*.

- (Froissart, *Chron.*, selon le ms. B.N. fr. 2644, f^o 160 r^o, apud Godefroy, IX, 722b)
- 13) dernier quart du XIV^e s.
beuvoient a la Galvache et a la malvoisie sur les Lombars (Froissart, apud Ducange, *loc. cit.*) ; comp., ci-dessous, II, 3
- 14) dernier quart du XIV^e s.
Galrigaches, malvoisies et autres vins estranges (Froissart, apud Ducange, *loc. cit.*) ; comp. II, 5
- 15) 1393
garnache et tostees (*Ménagier de Paris*, éd. Pichon, p. 91 et p. 106)
- 16) XIV^e s.
Vin de Garnache (apud Ducange, VIII, 283b, dans une traduction de l'œuvre de l'agronome italien Pierre de Crescens, 1230-1320)
- 17) XIV^e s. (?)
vin de garnace : wijn van garnaten (*Rom. fläm. Gespr.* 93, apud TL)
- 18) 1415
[. . .] *aucuns vins estranges en la ville de Paris à détail ou taverne, comme Garnache, malevoisie, etc.* (*Ord. royales*, apud Ducange, *loc. cit.*)
- 19) (XIV^e-XVI^e s.) (?)
plain pot de garnache (*Ord. L. Mest.* 431 ; *Hds.* 16. Jahr., apud TL) ⁽¹³⁾

II) Grenache

- 1) dernier quart ou fin du XIII^e s.
vin grec et vin de Grenache (deux fois : *Desputoison du vin et de l'iaue*, p. 294 et p. 307)

(13) Cf. *Règlements sur les arts et métiers de Paris rédigés au XIII^e siècle et connus sous le nom de Livre des métiers d'Etienne Boileau*, publiés par G.-B. Depping, Paris, 1887, p. 431 ; il s'agit là d'un extrait de « De la taille du pain et du vin, dite la Ceinture de la Reine », mais cette partie est, dans l'édition, reprise d'un ms. du XVI^e siècle : *Et qui amène garnache* [une autre source a *Garrache*] *et il y ait plusieurs vaisseaux, puis que tout soit a ung homme, on n'y peult prendre que plain pot de garnache pour le tout.* On peut raisonnablement faire remonter l'original au XIV^e siècle,

- 2) \pm 1320
vins de grenace (*Publication des bans de police relatifs à l'alimentation, Ville de Mons, Fin du 13^e siècle et 14^e siècle*, par André Guyaux, Mém. de lic. dactyl., Bruxelles, 1972, p. 66) — *Item, vins d'Ausoy, vins de tainte, vins bastars, vins de garbe, mallevesies, rommenies et grenaches* (*ibid.*, p. 85)
- 3) dernier quart du XIV^e s.
Il ont servi de gremache aux premiers (Eust. Deschamps, SATF, IV, 37, 9 : dans le ms. il y a *gremaches* — corr. en *grenache* ?)
- 4) dernier quart du XIV^e s.
et encores en [des paysans soulevés] y avoit biaucop en la ville, qui se desjunoient par les tavernes et buvoient le Grenace et le Malevoisie chiés les Lombars, et riens ne paioient [. . .] (Froissart, Chron., éd. Kervijn de Lettenhove, IX, 410) ; comp., ci-dessus, I, 13
- 5) dernier quart du XIV^e s.
Adont furent trais de ces biaux celliers au Dam tout le vin qui là estoit, de Poitou, de Gascoigne, d'Allegarbe, de Franche, de Malevesie, de Grenace et vins de toutes loingtaines marches d'oultremer. (*ibid.*, X, 46, variante)
- 6) dernier quart du XIV^e s.
et avoit en l'ost tavernes et cabarés ossi boins et ossi plantureux comme à Bruges et à Bruxelles, et vins de Rin, de Poitou, de France, Grenaces, Malevoisies et autres vins estrangers a bon marchié. (*ibid.*, X, 59) ; comp. I, 14
- 7) dernier quart du XIV^e s.
Enssi conquissent che dimence au matin li Gantois la bonne ville dou Dam et grant avoir dedens et par especial vins de Malvosies et de Grenates, li cellier en estoient tout plain. (*ibid.*, X, 355)
- 8) dernier quart du XIV^e s.
[. . .] et que les crestiens eurent beu ung coup et mengié une souppe en vin grec, malvoisie ou grenace, dont il estoient largement pourvus. (*ibid.*, XIV, 221)
- 9) dernier quart du XIV^e siècle
De l'isle de Candie il leur venoit tres bonnes malvoisies et grenaches. Froissart, liv. IV, p. 81, Lacurne et apud Godefroy et apud Littré, s.v. *grenache*, Hist.) — *De l'isle de Candie leur venoit-il tres bonnes malevisées et grenaces, dont ils estoient largement servis et confortés.* (Kervijn, loc. cit., XIV, 227)

- 10) 1397
soe wie grenate, malevisie oft sulken costeleken dranc (Anvers 1397, dans le *Clementijnboeck* du Magistrat de la ville : in *Antwerpsch Archievenblad*, t. 25, p. 311)
- 11) 1426
Sy beuvoient vins deliceux, Blancz, vermaulz, claros, doulcereux, Grenates, romarins, saugiez, Ypocras a plains pos gaugiez, ... (Jean de Courcy, dans *Romania*, 27 (1898), p. 588)
- 12) ± 1450
au muscadel, a la grenaiche, a la malvesie ou au vin grec (Antoine de La Sale, *Jehan de Saintré*, éd. Misrahi-Knudson, TLF, p. 253 ; gloss. « cépage du Midi et de l'Espagne ».)
- 13) XVI^e s.
le creneche (*Lettre*, ap. La Ferriere Percy, *Marguerite d'Angoulême*, p. 59 : cit. Godefroy)

III) Type Vernache (14)

- 1) ± 1300
vin vernache (*Segré de Segrez*) (15)
- 2) ± 1330
Vinum etenim Grece, Varnacie [Vernacie dans un autre ms.] *Rupelle, Vasconie, Burgundie copiose deportat* [sujet : la Seine] (16) (*Tractatus de laudibus Parisius*, dans Le Roux de Lincy et L.-M. Tisserand, *Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, 1867, p. 56)

(14) Je ne tiens pas compte ici des témoignages italiens cités par Ducange.

(15) Seul exemple que je connaisse où *vernache* est employé en fonction d'adjectif.

Le TLF qualifie cette expression *vin vernache* d'*angl.-norm.* Assurément, Jofroi de Waterford est très probablement originaire d'Irlande ou d'Angleterre ; mais le *Segré* est dû à la collaboration de Jofroi et du Wallon Servais Copale (la langue reflète cette double présence) ; c'est d'ailleurs vraisemblablement à Paris qu'ils ont découvert le vin vernache.

(16) Traduction des éditeurs : « La Seine apporte en grand nombre les vins de la Grèce, de Grenache, de la Rochelle, de Gascogne, de Bourgogne. »

3) XV^e siècle

Vin de Grece, ipocras, vernage (*Man. de Lang.* p. 392 P. Meyer, apud Godefroy) ⁽¹⁷⁾

4) XVI^e siècle

vernace (cf. Huguet, VII, 444b : 4 ex. de la traduction du *Décameron* par Antoine Le Maçon ; calque de l'it. *vernaccia*).

Il est assez significatif de ne pas trouver la *garnache-vernache* dans *La Bataille des vins* de Henri d'Andeli (en 1223). Notre relevé confirme nettement la chronologie établie par R. Dion.

Étymologie. — Au XVII^e siècle, Stephen Skinner, dans son *Etymologicon linguae Anglicanae a 1667*, paru en 1671, s'était tourné vers Vérone ⁽¹⁸⁾. Auguste Scheler ⁽¹⁹⁾ et Roger Dion ⁽²⁰⁾ ont préféré Grenade. Aujourd'hui, l'accord semble s'être fait, à la suite d'Antoine Thomas ⁽²¹⁾ : *vernache* est un emprunt à l'italien *vernaccia* (qu'on trouve pour la première fois dans le *Purgatoire* de Dante) et qu'on rattache au nom d'un terroir vinicole de Ligurie, *Vernazza* ⁽²²⁾.

Que *vernache* soit un emprunt à l'italien *vernaccia* est confirmé par l'existence de l'adjectif *vo(i)trinasc*, auquel Erik von Kraemer a consacré une excellente note dans son édition de *Le Jeu d'Amour* (XIII^e-XIV^e s.) ⁽²³⁾. Les vers 529-530 de ce texte se lisent

Tu aimes bien malavesie

Et vin votrinasc, c'est ta vie :

et voici de nouveau ce vin en compagnie d'un vin grec. E. von Kraemer montre ⁽²⁴⁾ que le *vin vo(i)trinasc* est le vernache et que *voitrinasc* (-asc

(17) Cf. *FEW* IV 421b : « hap. 15. jh. ».

(18) Apud Ducange, s.v. *vernachia* : « credo sic dictum quasi *veronaccia*, ab agro Veronensi in quo optimum ex hoc genere vinum crescit ».

(19) *Dits de Watrquet de Couvin*, Bruxelles, 1868, p. 510 (« je n'y vois que l'adj. *granaticum* (vin de Grenade), qui régulièrement fait *garnache* en français »).

(20) Voir, ci-dessus, p. 517.

(21) *Mélanges d'étymologie française*, p. 50. — Le *FEW* IV 421 cite *vernache* sous *hibernus*, mais la notice historique précise que le français est un emprunt à l'italien. Voir aussi *TLF*, s.v. *grenache* (semble ne pas connaître l'article d'Antoine Thomas).

(22) Les étymologistes italiens sont d'accord : Battisti-Alessio, Migliorini-Duro, Prati.

(23) Helsinki, 1975.

(24) *Ibid.*, pp. 59-60.

ayant valeur phonétique *-aš*) serait même la graphie lombarde (le vocabulaire du *Jeu d'Amour* comptant d'ailleurs plusieurs autres italianismes).

Mais ceux qui se sont occupés de l'étymologie du mot ont cité indifféremment *vernache*, *garnache*, *grenache* ⁽²⁵⁾. A ma connaissance, seul le *FEW* a exprimé quelque étonnement ; il pose, du moins, une question : « Ist b [= *garnache*, *grenache*] aus a [= *vernache*] umgebildet ? » ⁽²⁶⁾ En catalan aussi, on trouve aujourd'hui *garnatxes* à côté de *vernatxa* ; mais « la forma *vernatxa* [...] es la que se halla en el catalán medieval, en el *Corbatxo* (S. XIV [...]), *vernaixa* en Eiximenis (a. 1381-6 [...]) y en Bernat Metge (a. 1398 [...]) » ⁽²⁷⁾.

Que, en français, *vernache* soit un emprunt à *vernaccia*, rien là que de très vraisemblable ; que *garnache*, *guernache*, *grenache* aient co-existé, rien là d'étonnant ⁽²⁸⁾. Mais comment expliquer que *guernache*, *garnache* soit sorti de *vernache* ou de *vernaccia* ? Nous savons qu'un *v* initial était passé à *g*- dans plusieurs mots en latin vulgaire de Gaule, surtout par suite d'une influence germanique ⁽²⁹⁾. Mais dans la seconde moitié du XIII^e siècle ? D'ailleurs, on ne peut pas assurer que *vernache*, en oïl, soit antérieur à *grenache* (voir les exemples ci-dessus) ; et, tout compte fait, en faveur de *vernache* avant 1400 nous n'avons qu'un document en langue vulgaire, alors que *garnache* et *grenache*, eux, sont souvent attestés. Du moins peut-on supposer que *garnache* et *vernache* ont pénétré en France par deux voies différentes.

(25) J. Corominas, *DCLLC*, II, 686-687, lui aussi, déclare, sans plus, que *garnacha* est l'italien *vernaccia* (première attestation *guarnacha* en 1613) ; pas de changement notable dans l'édition de 1980. Cervantes écrit, en 1613 : [...] *la grandeza del de las Cinco Viñas, la dulzura y apacibilidad de la señora Guarnacha*, [...].

(26) Cf. *FEW* IV, 422a. — L. Sainéan, *Les sources indigènes de l'étymologie française*, t. II, p. 316, a traité de *brenèche*, *garnache* et *vernaccia* ; on trouve là plusieurs considérations hasardeuses, à côté de certaines observations à examiner ; relevons la position extrême de L.S. quant à l'origine des vocables en question : « Tout impose donc une séparation tranchée entre ces trois vocables [...] le thème de *garnache* ou *grenache* reste obscur. »

(27) Corominas, *loc. cit.*, 686b.

(28) Influence ouvrante du *r* ; métathèse bien connue *g-voy.-r* / *gr-voy*.

(29) Cf., par exemple, Kr. Nyrop, *Gramm. hist. de la l. franç.*, I, § 445. Même phénomène en catalan : cf. A. Griera, *Gramàtica històrica del català antic*, Barcelone, 1931, p. 57.

Le *grenache* des XIX^e et XX^e siècles aurait été, selon Antoine Thomas, repris à l'espagnol⁽³⁰⁾. Étant donné le succès de la culture du grenache dans les Pyrénées orientales, il est plus vraisemblable que l'emprunt a été fait au catalan⁽³¹⁾. En ancien français, *garnache* est féminin, tandis que le moderne *grenache* est toujours masculin : raison de plus pour distinguer nettement deux couches lexicales, la médiévale et la contemporaine.

Bruxelles.

Albert HENRY

(30) *Loc. cit.*, p. 50, note 1 : « Le mot, sorti de l'usage après le XVI^e siècle, nous est revenu au XIX^e par l'espagnol. »

(31) Comme le pense Corominas, *DCLLC* 687a : le *TLF* accepte aussi cette voie en ce qui concerne ce « réemprunt » moderne (figure pour la première fois chez Bescherelle 1846, selon le *TLF* — le *GLLF* remonte à « Acad. 1835 », mais je ne vois pas d'article *grenache* dans l'édition de Bruxelles 1836, que j'ai sous la main).

Pour Louis Levadoux (*La vigne et sa culture*, coll. Que sais-je ?, 1961, p. 43), le cépage grenache serait originaire du bassin de l'Ebre.